

LA RENAISSANCE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

Un An. 10 fr.
Six Mois. 5 »
ENVOI FRANCO PAR LA POSTE
Etranger. Port en sus

ADMINISTRATION

Tout ce qui concerne l'Administration
Abonnements, Articles d'argent
Doit être adressé à M. A. ALRICY
Imprimerie Labaume, cours Lafayette, 5

RÉDACTION

Adresser les communications
A M. COSTE-LABAUME, Directeur
Cours Lafayette, 5, Lyon
LES MANUSCRITS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES

Fermier général : V. FOURNIER
Directeur de l'AGENCE DE PUBLICITÉ
Rue Confort, n° 14
LYON

FRANC-PARLER

Il y a des choses qui arrivent comme ça, sans qu'on s'y attende. Qui aurait pu prévoir, il y a quatre jours, que nous serions gratifiés d'un manifeste du comte de Chambord?

Personne assurément, aucun signe visible, aucune voix d'en haut n'avaient pronostiqué cette harangue royale. La terre n'avait pas tremblé, les fleuves n'étaient pas remontés à leur source, les montagnes n'avaient pas sauté comme des béliers, *sicut arietes*, le voile du temple ne s'était pas déchiré, rien dans la nature en un mot ne faisait pressentir ce grave événement.

Et cependant il a parlé! Monseigneur, déliant son auguste langue, a laissé tomber une demi-douzaine d'alinéas fatidiques dans l'oreille de quelques négociants marseillais.

Pourquoi des négociants et pourquoi des marseillais? Voilà la chose. Ces négociants marseillais, émus de la crise industrielle et commerciale que nous subissons, ont imaginé d'aller porter au comte de Chambord leurs inquiétudes et leurs doléances. Disons tout de suite que ce sont là des idées qui ne viennent pas à tout le monde, et il faut être plus que marseillais pour les voir germer dans son cerveau.

Les affaires ne vont pas, les intérêts souffrent, les ouvriers chôment, — d'autres se seraient efforcés de porter remède au mal, soit en essayant de réveiller l'industrie engourdie, soit en soulageant les misères, soit en réagissant par une énergie généreuse contre le malaise général.

Mais vous ne connaissez pas nos négociants marseillais : eux quittent leur comptoir, prennent le chemin de fer, et

s'en vont tranquillement à Goritz dire au petit fils de Charles X : Sire, vous qui guérissez si bien les écrouelles, ne pourriez-vous pas nous donner le moyen de guérir le marasme du commerce et la misère des ouvriers?

Là-dessus monseigneur monte sur son trépied et déclame d'un accent sibyllin : « Mes amis, vous avez bien fait de vous adresser à moi, car je suis le remède universel.

« On a osé dire que par égoïsme je laissais la France en péril et renonçais à tout espoir de la sauver. C'est un odieux mensonge.

« Ne vous laissez pas aller au découragement, je saurai vous sauver des aventures de l'Empire et des violences du radicalisme.

« Je suis parfaitement résolu à faire mon devoir lorsque viendra l'heure propice à une action directe et personnelle. »

Voilà la prophétie, voilà l'oracle résumés en quelques lignes. Les fidèles se pâment d'admiration, bien entendu, et les journaux légitimistes, en proie à un délire d'enthousiasme, s'écrient d'une voix éclatante : Hosannah, la France est sauvée!

Quant à nous, laissant de côté ce lyrisme de commande, nous ne voulons retenir qu'une phrase dans le galimatias apocalyptique du pseudo Henri V : « Je suis résolu à faire mon devoir quand viendra l'heure propice à une action directe et personnelle. »

Qu'est-ce à dire, monseigneur, que signifie cette action directe et personnelle?

Réveriez-vous d'un débarquement de Boulogne ou d'un coup d'Etat quelconque?

Il est difficile vraiment d'entendre la chose autrement.

Nous avons connu des prétendants qui demandaient leur trône à une action directe et personnelle :

Le docteur Jules Grévy. — Il importe de suivre un régime doux.

La Commission d'initiative. — Je n'aurai garde de l'oublier.

Le docteur Jules Grévy. — Pas d'imprudence, pas d'exercices inconsidérés, pas d'efforts, pas de discussions aigres, pas de gestes forcés : Ne levez pas les bras en l'air comme Mgr Dupanloup quand il dit : *Où allons-nous?* Ne vous frappez pas sur le ventre comme M. Rouher, quand il s'écrie : *Ma parole d'honneur!*

La Commission d'initiative. — Soyez tranquille, je parlerai peu, je ne bougerai pas, je serai aussi muet que le feu Glas, de Givors, aussi immobile qu'un magistrat inamovible, rien ne me coûtera pour mon enfant!

La naissance

Le docteur rapporteur. — C'est fait, le voilà!

La Commission d'initiative. — Est-il né viable, au moins?

Le rapporteur. — Parbleu! Ecoutez comme il crie!

La Commission d'initiative. — Pauvre petit, soignez-le bien, n'est-ce pas?

Le rapporteur. — Soyez tranquille, nous allons le langer. La garde est-elle là?

La garde-majorité. — Oui docteur, me voici.

Le rapporteur. — Tenez, prenez l'enfant, et ne le cassez pas.

La garde-majorité. — Le casser, vous plaisantez! comme si je n'en avais pas élevé d'autres. Voyons s'il a ses ongles? Parfaitement; venu à terme, nous tâcherons de le conserver. Dites-moi, docteur, la mère nourrit-elle?

C'était le général Bonaparte envahissant la salle de l'Orangerie et faisant sauter le Conseil des Cinq Cents par les fenêtres.

C'était le prince Napoléon faisant arrêter les députés dans leur lit et fusillant les promeneurs sur les boulevards.

Telles sont les pratiques ordinaires d'une action « directe et personnelle. »

Cette gloire tente-t-elle le comte de Chambord, et les lauriers du 18 brumaire ou du 2 décembre l'empêchent-ils de dormir?

Nous avons peine à le croire, car Mgr Dieudonné ne passe point pour un malhonnête homme, et puisqu'il qualifie si durement les « aventures de l'empire » on doit supposer qu'il ne nourrit pas l'ambition de renouveler ses guet-apens et ses exploits de grande route.

Alors quel est le sens exact de ces déclarations nébuleuses? à quel résultat possible et pratique peuvent correspondre ces phrases redondantes et ampoulées qui ressemblent aux prédictions d'une somnambule de foire?

Nous avons le regret de le dire, quelle que soit la profondeur de notre respect pour le représentant de quinze siècles de monarchie,

Après son manifeste aux négociants marseillais, le comte de Chambord ne peut être considéré que sous ces deux aspects :

Aventurier prêt à tout;

Ou héritier direct et légitime de l'avocat Gagne.

JACQUES BARBIER.

LES IDÉES DE M. THIERS

Depuis le jour mémorable où quatorze voix de majorité le précipitèrent du pouvoir, M. Thiers, retiré sous sa tente, s'était ren-

Le docteur rapporteur. Parbleu! elle est suffisamment robuste pour cela. Essayez, du reste.

La Commission d'initiative. — Aie!

Le docteur. — Quoi donc?

La Commission d'initiative. — Il m'a mordu.

Le docteur rapporteur. Déjà! Le gaillard promet. Il faudra veiller à ses caprices. Eh bien que faites-vous là, ma bonne femme?

La garde-majorité. — Je l'ange votre projet de loi, parbleu.

Le docteur-rapporteur. — Doucement, alors...

La Commission d'initiative. — Oui, il ne faudrait pas l'étouffer.

La garde-majorité. — Comme vous disiez qu'il était vo'ontaire...

Le docteur-rapporteur. — Sans doute, mais encore faut-il qu'il puisse bouger.

La garde-majorité. — Je ne demande pas mieux, seulement on me reproche si souvent de donner trop de liberté aux enfants, que j'ai pensé qu'il était utile de ficeler un peu celui là!

Le docteur rapporteur. — Erreur profonde, nos projets de loi ne sont pas des saucissons; les bras et les jambes libres, voilà mon système, et vous verrez que cet projet deviendra grand...

La garde-majorité. — Pourvu que Dieu lui prête vie.

Le baptême

Le docteur Jules Grévy. — Quel est le parrain?

La Commission d'initiative. — Son excellence

M. Jules Simon a bien voulu me faire l'honneur d'accepter...

Jules Simon. — L'honneur est pour moi, belle dame, et je me ferai toujours un véritable plaisir de servir de parrain à vos charmants rejetons.

fermé dans un mutisme absolu, et nous avions presque perdu le souvenir de sa voix aigrelette. Il n'a fallu rien moins qu'un projet de réforme sur l'armée pour faire sortir l'illustre vieillard de son silence.

On sait que parmi les aptitudes diverses de sa rare intelligence, il en est deux auxquelles M. Thiers tient particulièrement.

Sa prétention est d'être un grand financier et un grand général.

Et si on lui demandait de choisir, si on lui demandait de quel côté son cœur et son ambition penchent, il répondrait certainement :

Je suis un grand général!

Gagner des batailles, tel a été de tout temps le rêve de M. Thiers, et cette manie de jouer au soldat est devenue souvent chez lui un enfantillage comique.

Non content d'avoir raconté et décrit toutes les batailles du Consulat et de l'Empire d'une façon plus ou moins fantaisiste, M. Thiers s'est imaginé sérieusement les avoir gagnées, et l'on assure que son valet de chambre l'a surpris parfois s'écriant de sa voix flûtée : *Soldats, je suis content de vous! ou : Du haut de ces Pyramides quarante siècles vous contemplent!*

Il n'est donc pas étonnant qu'avec ces dispositions natives aggravées par l'âge, le vainqueur de Marengo, nous voulons dire l'auteur du Consulat et de l'Empire, se prétende passé maître et entende imposer son autorité dans toutes les questions militaires.

Or, M. Thiers a sur ce point des idées dont il ne démord point facilement, des idées qui datent de cinquante ans, il est vrai, mais n'en sont que plus inébranlables et plus solides, puisqu'elles plongent leurs racines dans la profondeur d'un demi-siècle.

Il n'y a jamais eu qu'une bonne loi militaire pour M. Thiers, cette loi est celle de 1832, et cette loi est bonne, excellente, impeccable, infaillible, pourquoi? Parce que c'est lui, M. Thiers, qui l'a faite.

Les années peuvent passer, les sources peuvent se tarir, les monuments de granit peu-

La Commission d'initiative. — Votre Excellence est trop aimable.

Jules Simon. — C'est mon péché mignon.

Le docteur Jules Grévy. — Ah voici les marseillais; Dieu merci elles ne manquent pas! la fée Centre-Gauche, la fée Gauche, la fée Opportune, la fée Extrême-Gauche, la fée Intransigeante même, nous aurons là un enfant bien doué.

La Commission d'initiative. — Voulez-vous mesdames, formuler vos dons?

La fée Centre-Gauche. — Je donne à l'enfant, la sagesse, la modération et la prudence.

La fée Gauche. — Je lui donne l'amour de la justice, de la liberté et du droit.

La fée Opportune. — Je lui donne l'habileté, la sagacité, la finesse et l'esprit pratique.

La fée Extrême-Gauche. — Je lui donne l'ardeur des convictions et la haine de la dictature.

La fée Intransigeante. — Je lui donne le radicalisme des idées, le mépris des concessions et le feu sacré du fanatisme.

La fée Monarchie. — Je donne à l'enfant...

Le docteur Jules Grévy. — Que vient faire ici cette dame? Nous ne l'avions pas convoquée.

La fée Monarchie. — C'est justement pour cela que j'arrive. Je donne à l'enfant, l'esprit de désordre, de révolution, d'émeute.

La Commission d'initiative. — Miséricorde, elle est enragée!

La fée Violette. — Je donne à l'enfant...

Le docteur Jules Grévy. — Encore une qui n'était pas invitée.

La fée Violette. — Qu'importe, je veux faire aussi mon petit cadeau. — Je donne à l'enfant, l'amour du massacre, du brigandage et du vol.

La Commission d'initiative. — Quelle horreur! Mettez-moi vite ces mégères à la porte!

FEUILLETON DE LA RENAISSANCE

LES MISÈRES D'UN PROJET DE LOI

Et l'an de grâce 1877

L'Enfantement

La Commission d'initiative. — Docteur, je me sens mal à l'aise.

Le docteur Jules Grévy. — Vraiment! Et qu'éprouvez-vous, chère dame?

La Commission d'initiative. — Je ne saurais trop dire : des lassitudes, des épuèvements, des nausées, des envies de vomir...

Le docteur Jules Grévy. — Ah! ah!

La Commission d'initiative. — Tout cela mêlé de désirs singuliers et bizarres. Ainsi j'ai des envies irrésistibles d'embrasser le duc de la Rochefoucauld.

Le docteur Jules Grévy. — Ah, ah, ah! Et dites-moi... (ici quelques mots à l'oreille).

La Commission d'initiative. — Oui docteur.

Le docteur Jules Grévy. — Très-bien, nous y sommes. Chère dame, votre indisposition n'a rien de grave, vous êtes grosse d'un projet de loi, voilà tout!

La Commission d'initiative. — Être mère, quel bonheur!

Le docteur Jules Grévy. — Sans doute, mais il faut vous soigner, pour que tout vienne à bien.

La Commission d'initiative. — Je ferai tout

que vous m'ordonnerez, docteur.

vent tomber en poudre; le progrès et l'expérience peuvent démontrer l'inanité et l'absurdité des lois d'un autre âge, rien n'y fera. La loi de 1832 demeure toujours pour l'ancien président, le prototype, l'idéal de nos institutions militaires, et dans mille ans comme aujourd'hui, M. Thiers s'écrierait du haut de son infailibilité :

— Il n'y a qu'un homme compétent pour les choses de guerre, c'est moi !

— Il n'y a qu'une loi parfaite, c'est ma loi, ma loi de 1832 !

En vain objecte-t-on à cet illustre entêté que les conditions de la guerre sont changées.

— Non, répond-il, on fait la guerre aujourd'hui comme du temps de Jules César ;

Quoique Jules César ne connaît ni l'artillerie, ni les fusils à aiguille, ni les chemins de fer.

En vain cherche-on à lui démontrer que l'organisation prussienne lui a permis de vaincre successivement l'armée autrichienne et l'armée française.

En vain lui prouve-t-on que trois ans doivent suffire et au-delà pour faire de bons soldats et de bons sous-officiers, puisque deux années de Saint-Cyr suffisent à faire des officiers ;

Toutes ces objections, toutes ces démonstrations tombent à plat devant une conviction cuirassée du triple airain de l'opiniâtreté, de la présomption et de la routine.

M. Thiers est une horloge dont le grand ressort a été cassé et dont l'aiguille immobile marque et marquera éternellement cette heure fatidique : 1832.

Ce serait donc perdre son temps que de vouloir le convaincre, et si par déférence on a nommé ce grand capitaine président de la commission Laisant, il serait excessif de pousser la déférence jusqu'à adopter des idées et des systèmes qui sont à notre réorganisation militaire ce que seraient les diligences Laffite et Caillard aux trains express.

En fait, il est établi aujourd'hui par une expérience indéniable que le système du volontariat n'est qu'un remplacement déguisé et ne produit absolument rien de bon. Les jeunes gens qui en reviennent professent tous un profond dégoût pour l'état militaire, jurent de ne jamais y retourner, et c'est une erreur profonde que de croire qu'il y a là une sorte de pénitence pour les sous-officiers.

En fait encore, il est prouvé également que ces sous-officiers deviennent de plus en plus rares, parce que les uns, destinés à rester sous-officiers toute leur vie, ne trouvent pas dans cette carrière des avantages suffisants ; parce que les autres, aspirant à l'avancement, se voient en butte au système des protections et des passe-droit qui fleurit comme jadis.

Ajoutez à cela que le service obligatoire est devenu une plaisanterie en présence des exceptions de tout genre qui permettent de s'y soustraire, et vous reconnaîtrez que, malgré les oracles de M. Thiers, il s'en faut de beaucoup, il s'en faut énormément que tout soit pour le mieux dans la meilleure des armées.

La Fée Monarchie. — De plus il sera laid, difforme et bachel.

La Fée Violette. — Borgne comme Gambetta.

La Fée Monarchie. — Bossa comme Naquet.

La Fée Violette. — Et il périra de mort violente.

L'Éducation

La Commission d'initiative. — Grand Dieu, j'ai l'esprit troublé de ces prédictions sinistres. Que faire pour les conjurer ?

Le parrain Jules Simon. — Tâchez de bien élever l'enfant pour qu'il ne soit ni révolutionnaire, ni désordonné, ni sanguinaire.

La Commission d'initiative. — Et surtout qu'il ne périsse pas de mort violente !

Le parrain Jules Simon. — Ça c'est une question de surveillance, de soins et de prudence.

La Commission d'initiative. — C n'aissez-vous, cher Monsieur, un professeur sur lequel je puisse compter pour cette éducation difficile ?

Le parrain Jules Simon. — Parfaitement, j'ai mon ami Jules Ferry, un homme de grand sens, de grand mérite et de grande sagesse.

La Commission d'initiative. — Que désirez de mieux ? Envoyez le moi de suite alors.

Le parrain Jules Simon. — Le voici : je l'avais amené avec moi, certain d'avance qu'il vous conviendrait.

La Commission d'initiative. — Quelle heureuse prévoyance ! soyez assez bon pour commencer tout de suite vos leçons, Monsieur.

Le professeur Jules Ferry. — Très-volontier. Approchez mon ami.

Le jeune Projet de loi. — Me voilà Monsieur !

Le professeur Jules Ferry. — Vous avez les mouvements un peu vifs. Il faudra les modérer,

Qu'on ne veuille pas tout bouleverser d'un coup, nous le comprenons; il ne faut pas, sous prétexte de réorganisation, désorganiser tous les six mois ;

Mais pourquoi ne pas procéder à des réformes progressives ?

Pourquoi repousser systématiquement toutes les propositions qui peuvent porter atteinte à ce qui existe, si ce qui existe est mauvais ?

Pourquoi en un mot se figer dans une immobilité absolue, croupir dans une routine volonte ?

La rage de la conservation doit-elle aller jusqu'à conserver l'inique et l'absurde ?

Mais non, on ne veut pas voir, on ferme les yeux, on se bouche les oreilles : — Tout est bien parce que cela est : — Tout est parfait parce que cela existe.

Et l'on s'endort sur l'oreiller de cet admirable raisonnement, jusqu'à ce qu'un coup violent frappé à votre porte, vous fasse tréssaillir :

— Qui est là ?

— C'est moi, le Prussien...

Le Prussien qui ne s'est arrêté ni devant la loi de 1832, ni devant les volontaires d'un an, ni même devant M. Thiers !

NOS TRAMWAYS

Nous tenons enfin le deuxième rapport.

Le premier concluait à la rétrocession au profit de la Compagnie des travaux et transports, soit la Compagnie des omnibus.

Le second conclut en faveur de MM. Bordet et Bosson.

Que conclura le troisième ?

Car il n'y a pas de raison vraiment pour que cela s'arrête, si chaque groupe de Conseillers municipaux ayant un ou plusieurs protégés, prétend faire une nouvelle enquête et rédiger un nouveau rapport.

Nos seconds commissaires, disent à la vérité que MM. Bordet et Bosson offrent les conditions les plus avantageuses à la ville.

Fort bien, mais pourquoi recevons nous une circulaire de M. Racllet, ingénieur, qui prétend à son tour offrir des avantages supérieurs à Bordet et Bosson ?

Nous n'avons pas mandat d'examiner la question, et nous ne tenons au fond pas plus à la Compagnie des omnibus, qu'à Bordet et Bosson, qu'à Racllet ou qu'à tout autre.

Ce à quoi nous tiendrions, c'est que l'on sortit enfin du galimatias où se trouvent empiétrés ces malheureux tramways, qui finissent par tomber dans le domaine de la chimère, grâce aux esprits brouillons ou prévenus qui s'en occupent.

La chasse au tramway deviendra pour nous, Lyonnais, la légendaire chasse au châtre du Marseillais.

Cependant la question était moins difficile à résoudre, ce nous semble, que le problème de la quadrature du cercle.

Que fallait-il faire ?

Nous l'avons dit déjà et nous le répétons, il fallait faire simplement une adjudication sérieuse, avec un cahier des charges sérieux, contenant des clauses sérieuses.

Pourquoi ces soumissions pour rire, pourquoi ces invitations préfectorales qui ne sont suivies d'aucune sanction ?

Les soumissionnaires sont fondés à croire que l'on se moque d'eux, et ils ont raison ;

Ils sont fâchés encore à croire que l'Administration ou le conseil municipal ont des protégés et des créatures appelés à bénéficier quand même de cette fameuse rétrocession.

Ces suppositions peuvent être fausses, et nous aimons à croire qu'elles le sont, mais on n'aurait pas dû les rendre possibles ou vraisemblables, comme on l'a fait pour l'adjudication des théâtres.

Il ne vaut pas la peine vraiment d'être en république pour recommencer les maladrades et les abus de l'empire.

vous pourriez vous casser quelque chose. Votre voix maintenant : criez vive la République !

Le jeune Projet de loi. — Vive la République !

Le professeur Jules Ferry. — Ciel, quel tapage ! On croirait que vous appelez au secours. Plus doucement, beaucoup plus doucement, mon ami, il faut que l'on vous entende à peine, — comme ça...

Le jeune Projet de loi. — Je n'ai rien entendu du tout.

Le professeur Jules Ferry. — Qu'importe ; ne criez jamais plus haut pour ne pas réveiller le voisin.

Le jeune Projet de loi. — Quel voisin ?

Jules Ferry. — Un voisin terrible, mon ami, qui mange les petits enfants qui ne sont pas sages.

Le jeune Projet de loi. — Et le nom de ce Croquemitaine ?

Le professeur Jules Ferry. — Il s'appelle le Sénat ! Écoutez moi bien : le Sénat est maître de votre existence, il a sur vous droit de vie et de mort ; par conséquent, vous ne sauriez être assez respectueux, assez docile, assez humble, assez obéissant, assez soumis devant ce redoutable personnage.

Toutes les fois que vous apercevrez le Sénat, fût-ce à cinquante pas, vous lui tirerez respectueusement votre chapeau, en faisant une humble révérence ;

Toutes les fois que vous rencontrerez le Sénat dans la rue, vous vous empresserez de lui céder le haut du pavé ;

Toutes les fois que le Sénat vous manquera chez lui, vous vous présenterez avec l'air suppliant d'un malheureux pécheur. Si le Sénat vous interroge, vous répondrez d'une voix douce, sans lever les yeux. Si le Sénat vous mène à la porte, vous vous en irez à reculons.

Le jeune Projet de loi. — Et si le Sénat me donne un coup de pied ?

Nous voulons abolir les privilèges et les monopoles, et nous ne savons pas seulement quel chemin prendre ?

On nous promène de Compagnie des omnibus en Bordet et Bosson ou en Racllet, lorsqu'il était si simple de se mettre à l'abri de tout soupçon et de tout reproche avec une véritable adjudication dont le cahier des charges contiendrait toutes les garanties de délai, d'exécution et de cautionnement ?

Nous avouons ne pas comprendre le motif qui a fait rejeter jusqu'à présent une mesure si simple, à moins que l'on n'ait juré que chaque Conseiller municipal fasse un rapport.

Trente-six rapports ! Cela nous éclairera probablement tout autant que trente-six chandelles ;

Et les tramways n'ont qu'à attendre sous l'orme !

FEUILLES VOLANTES

Il est à peu près certain que les poursuites Cassagnac seront autorisées. La majorité de la Commission est favorable à la demande, et devant l'insistance du ministère, l'Assemblée n'hésitera plus.

L'attitude du jeune Cassagnac était peu faite d'aide pour gagner la sympathie ou la bienveillance de ses collègues, et les impertinences calculées de ce capitaine Fracasse démontrent suffisamment que son plus vif désir est d'être traduit devant la police correctionnelle ou les assises.

Ses acquittements passés sont pour lui un gage de ses acquittements futurs, et il faut reconnaître qu'avec la magistrature que nous possédons, le bonapartisme a de fortes chances devant les tribunaux.

Cette raison, ajoutée à bien d'autres, aurait dû faire réfléchir le ministère sur les inconvénients de cette poursuite en tant qu'elle est dirigée contre un député. Tout le monde a remarqué que parmi les vingt journalistes bonapartistes qui insultent la Constitution à genoux que veux-tu, il était assez singulier d'aller choisir précisément M. Paul de Cassagnac dont la situation est protégée par son mandat législatif.

Pourquoi cette procédure ? Pourquoi cette attitude du parquet ? Nous n'y voyons qu'un moyen indirect de se mettre à couvert sous un vote de l'Assemblée et de transformer en affaire d'Etat ce qui ne devrait être qu'une affaire de police correctionnelle.

Il n'y a ni profit, ni avantage, pour la République, à larder le bonapartisme de ces coups d'épingle qu'on appelle des procès de presse ; si vous voulez sérieusement le frapper et l'atteindre, frappez le assez fort pour qu'il ne s'en relève plus.

Le moyen, dira-t-on ? Quand il ne restera plus en France un fonctionnaire ni un magistrat bonapartiste, M. Paul de Cassagnac et ses amis pourront mettre un crêpe à leur chapeau et chanter le *De Profundis* de leurs espérances.

Seulement il faudrait pour cela un poignet plus vigoureusement emmanché que celui de Jules Simon.

Autre affaire d'Etat : la question Hyacinthe-Loyson-de Cisse.

On connaît les pièces du procès.

M. Hyacinthe Loyson, ex-carme déchaussé et présentement défriqué, demande l'autorisation de faire des conférences religieuses : on lui refuse.

M. de Cisse, qui n'est ni carme, ni déchaussé, demande la même autorisation, on lui refuse également, — mais !...

Jules Ferry. — Vous lui direz : « Grand merci, monseigneur !

Le jeune Projet de loi. — Et un coup de poing ?

Le professeur Jules Ferry. — Vous direz : « Dieu vous bénisse ! »

Le jeune Projet de loi. — Et un soufflet ?

Le professeur Jules Ferry. — Vous tendrez l'autre joue.

La mort

Le Sénat. — Venez ici, mon jeune ami, j'aurais à vous parler.

Le Projet de loi. — Je suis aux ordres de Monseigneur.

Le Sénat. — Vous paraissiez gentil ?

Le Projet de loi. — Pour vous servir.

Le Sénat. — Vous n'avez point mauvaise figure.

Le Projet de loi. — Je suis heureux qu'elle vous plaise.

Le Sénat. — Mais il paraît que vous avez été mal élevé ?

Le Projet de loi. — Je vous assure...

Le Sénat. — Ne raisonnez pas, c'est preuve d'un mauvais caractère.

Le Projet de loi. — Je me tais.

Le Sénat. — Ne vous taisez pas, j'aime que l'on parle.

Le Projet de loi. — Très bien, je parlerai...

Le Sénat. — Ne parlez pas, j'aime que l'on se taise.

Le Projet de loi. — Je ferai suivant votre désir.

Le Sénat. — Pourquoi borgez-vous le bras droit ?

Mais il se réfugie dans une église de Toulouse et élève la prétention de pèrer à son aise sous la protection de Mgr l'archevêque.

D'où il suit que les églises seraient un domaine indépendant, où l'on peut dire et faire ce qu'on veut en fermant la porte au nez du pouvoir civil.

Cette théorie commode sera-t-elle admise par le gouvernement en général et par le doux Jules Simon en particulier ?

Nous aimons à croire que non, nous aimons à croire que l'égalité devant la loi ne s'arrête pas au seuil des sacristies, mais qu'il en soit, l'incident donne la mesure de l'audace croissante du cléricisme et aussi de sa puissance. Il n'est pas douteux, en effet, que si M. Hyacinthe Loyson se voit fermer la bouche sur les sujets religieux, c'est grâce à l'omnipotence de MM. Daplanoup et Cie, qui ont le don précieux de lier et de délier les langues.

Et ce n'est pas tout ! Non-seulement MM. les cléricaux peuvent empêcher de parler les gens qui leur déplaisent, mais ils ont encore la chance rare de gagner autant de procès qu'ils en ont.

Vous vous rappelez sans doute l'histoire de la Faculté catholique de Lille et de l'hospice Sainte-Eugénie.

Grâce aux complaisances d'un préfet de l'ordre moral, grâce aux accommodements plus ou moins célestes d'administrateurs bien pensants, la Faculté cléricale de Lille avait obtenu, pour ses élèves en médecine, le droit de soigner, d'achever et de disséquer les malades de l'hospice de Sainte-Eugénie.

Le conseil municipal résiste, le ministre de l'intérieur, M. de Marcère, annule le traité ; on pensait que cette double interdiction suffirait pour mettre à néant cette jolie manigance.

Mais les Facultés catholiques ont le bras long, et un arrêt du Conseil d'Etat vient bel et bien de casser la décision ministérielle pour excès de pouvoir.

L'hospice de Sainte-Eugénie fera retour à nos bons cléricaux dont les élèves pourront, à leur aise, exercer leurs petits talents sur les pauvres diables de malades que l'on aurait dû au moins consulter, — avant de livrer leur existence aux empiriques de l'eau de Lourdes et de la Salette.

En présence de cette conquête cléricale, le conseil municipal de Lille invite le préfet à révoquer les administrateurs de l'hospice qui ont prêté les mains à toute cette intrigue.

Peine perdue ! les administrateurs ne seront pas révoqués, le conseil municipal aura son béjaune, et une fois de plus sera démontrée la vérité de cette maxime : Hors de l'Eglise, point de salut !

A propos de Facultés catholiques, plusieurs journaux ont annoncé qu'un assortiment complet d'indulgences venait d'arriver à l'archevêché de Lyon pour être distribuées aux fondateurs, administrateurs, souscripteurs, élèves, etc. de la Faculté catholique de notre ville.

De tout temps les indulgences ont été un excellent moyen de battre monnaie : au moyen âge, les moines les vendaient à l'enchère dans les cabarets, aujourd'hui, on les offre en prime aux donateurs d'indulgences cléricales.

Il paraît que Jésus n'a pas chassé tous les vendeurs du temple, ou du moins ils sont rentrés par une autre porte.

Le Projet de loi. — Je ne le bougerai plus.

Le Sénat. — Que signifie ce geste ?

Le Projet de loi. — Je n'ai pas fait de geste.

Le Sénat. — Je crois que vous vous permettez de me contredire ? On m'avait bien dit que vous aviez le tempérament révolutionnaire !

Le Projet de loi. — Je vous jure...

Le Sénat. — Ne jurez pas, c'est impie ! Un sacrilège, il ne vous manque plus que cela ? Venez encore que je vous voie mieux. Mais vous ressemblez à Gambetta ?

Le Projet de loi. — J'en crois pas.

Le Sénat. — Et à Naquet ?

Le Projet de loi. — Je pensais, au contraire...

Le Sénat. — Vous pensez ?... Je n'aime pas qu'on pense. Faites-moi voir votre cou ?

Le Projet de loi. — Voilà !

Le Sénat. — Très bien. Otez votre cravate.

Le Projet de loi. — Voudriez-vous m'étrangler, Seigneur ?

Le Sénat. — Je veux ce que je veux.

Le Projet de loi. — Grâce, je vous en supplie ! Quel mal ai-je fait ?

Le Sénat. — Quel mal tu as fait, malheureux ? Tu es venu au monde ! Ton crime est d'être né !

Le Projet de loi. — Est-ce ma faute ?

Le Sénat. — Et tu subiras le sort de tous les aînés !

Le Projet de loi. — Pitié !

Le Sénat. — Couic !

Morale de la fable

La raison du Sénat est toujours la meilleure.

— 0 —

Nous attendons avec impatience des nouvelles de la sœur St Léon, rôtisseuse d'enfants.

L'enquête prescrite par le garde des Sceaux ne doit être ni longue ni difficile, et il serait assez utile de connaître exactement la vérité sur cette triste affaire que les journaux ultramontains travestissent de leur mieux.

Le public en général et les parents en particulier ont intérêt à savoir si le système de faire asseoir des enfants sur un poêle allumé et de leur infliger ce supplice renouvelé des fagots de l'Inquisition, rentre dans le programme d'éducation des Universités cléricales et des Ecoles congréganistes.

Lorsqu'un père et une mère seront prévenus que leurs enfants risquent de se voir rôti comme un simple gigot, peut-être hésiteront-ils à les confier aux « bons frères » et aux « bonnes sœurs. »

— 0 —

Les rois s'en vont !

S. M. Orelie-Antoine 1^{er}, souverain d'Araucanie, de Patagonie et de mille autres lieux, vient de mourir dans un hôpital à Bordeaux.

N'est-ce pas le cas de dire après Massillon : Dieu seul est grand, mes frères !

Pauvre Orelie ! Son triste sort nous fait oublier certains malentendus que nous eûmes ensemble, jadis.

Mon Dieu oui, Orelie-Antoine faillit nous faire un procès, alors que la Renaissance s'appelait la Mascarade.

Nous avons même conservé pieusement la lettre aigre-douce qu'il nous écrivit à cette occasion.

Cette missive royale était signée :

« Prince O. A. de Tonneins, roi d'Araucanie et de Patagonie ou Nouvelle-France. »

Dans le cas où il serait agréable aux Araucaniens de posséder un autographe authentique de leur ancien souverain, nous leur céderons volontiers l'épître d'Orelie, mais vous verrez que pas un Patagon ne réclamera cette relique.

Voilà bien l'ingratitude des peuples !

— 0 —

Il y a eu du tirage pour le choix du candidat des Droites destiné à s'asseoir dans le fauteuil de feu Changarnier.

On sait que nos coalisés de la Sainte-Alliance monarchique, réunis dans la salle des Agriculteurs de France, ont cherché à se tromper mutuellement et à jouer au plus fin.

— Ce n'est pas étonnant, disait Tillancourt, dans une salle d'agriculteurs, il faut s'attendre aux carottes !

ZÈDE.

VEUILLOT MÉGRÉANT

M. Veillot est à Arcachon !

Ce fanatique de l'intransigeance cléricale, pour lequel M. de Falloux est un hérétique et M. Dupanloup un ouvrier douteux de la dernière heure, ayant besoin de réparer sa santé, s'est rendu directement à une station thermale de bains, au lieu d'aller tremper son enveloppe mortelle dans la piscine de Lourdes, comme doit le faire tout ultramontain sérieux.

Evidemment le rédacteur en chef de l'Univers n'a pas la foi qui transporte les montagnes. Malgré sa haine de la libre-pensée et de la science indépendante, malgré ses déclarations usuelles en faveur des miracles, il n'est nullement convaincu des guérisons qu'une simple visite à la grotte de Bernadette peut produire. Le voilà pris en flagrant délit d'incrédulité.

Monter en wagon en compagnie de pèlerins qui ne sentent pas la fleur d'orange, passer la nuit dans de mauvaises salles d'auberge, toucher le coude sur la même dalle du temple à des scrofuleux et à des paralytiques, brouter l'herbe sainte, etc..., cela est bon pour le commun des imbéciles. M. Veillot, grand pontife de l'orthodoxie, n'a pas besoin de témoigner ainsi publiquement de sa croyance au surnaturel. Toutes réflexions faites, — à la médecine des grottes miraculeuses, il préfère encore, lui, l'hydrothérapie laïque et civile.

C'est d'un sage et surtout d'un adroit.

Nous a-t-on assez souvent ressassé les oreilles de l'hyppocrisie de ces écrivains audacieux qui poussent la foule à la révolte, la lancent sur la voie publique, l'exposent aux balles et à la prison, pendant qu'ils se tiennent prudemment à l'écart ?

Telle est, ni plus ni moins, la tactique de l'austère M. Veillot. « A Lourdes les hydropiques ! A la Salette les gouteux ! A Paray-le-Monial les femmes stériles ! On est guéri pour rien ! Envoyez promener les médecins, que la foi n'éclaire point : un cerge de deux sous, offert au Sacré-Cœur, est plus puissant que tous les pharmaceutiques de la terre ! »

Le bon apôtre débite tous les jours ce boniment fallacieux à ses clients ; il leur fait entreprendre des pèlerinages, d'où ils rapportent des collections d'insectes ravageurs, quelquefois des pneumonies mortelles. Quant à sa propre personne, dès qu'il souffre seulement de l'estomac, et ne peut plus digérer les hosties, il part en congé pour Arcachon, consulte le docteur trois fois par jour, prend des douches progressives et se livre à des exercices hygiéniques dans les montagnes.

Impossible d'être plus roué et plus... iacrédule.

CHEZ LE VOISIN

Le Conseil municipal de Paris a le projet de modifier quelques noms de rues de la capitale. On s'étonne que Lyon ne soit pas dans le mouvement. C'est pourquoi nous prenons la liberté grande d'indiquer dès aujourd'hui à nos édiles quelques changements qui seraient certainement appréciés. Pour ne pas susciter d'embarras au ministère Jules Simon, un esprit éminemment conservateur devrait présider à tous les choix.

Ainsi la rue Paradis s'appellerait rue de l'Etat de Siège. — Rue des Anges, rue de Gorminy. — Rue d'Aguesseau, rue Devienne. — Rue des Actionnaires, rue Philippart. — Rue Vide-Bourse, rue Clément Duvernois. — Rue Lanterne, rue de l'Eteignoir. — Rue des Maronniers, rue du Vingt-Mars. — Rue Belfort, rue Bazaine. — Rue de l'Humilité, rue Changarnier. — Rue des Fantassques, rue Thiers et C^{ie}. — Rue Chapeau-Rouge, rue Dupanloup. — Rue St-Amour, rue Choudard. — Rue du Plat, rue St-Genest. — Quai de Serin, quai Baudry-d'Asson. — Rue de l'Ours, rue Tristan-Lambert. — Impasse des Trois-Amis, impasse Duarot-Coco-Bouvier.

VIVIERS. — Le mot d'ordre devient général. Tous les évêques, à tour de rôle, iront de leur gros mandement et de leur petite interdiction contre les journaux républicains. Cette semaine, voici le tour de Mgr Bonnet, évêque de Viviers.

Rien d'extraordinaire à cela. Mais à présent, MM. les curés se mettent de la partie. Depuis le chanoine jusqu'au plus humble desservant, jusqu'au plus modeste des vicaires, tous sont entraînés dans le mouvement vibratoire des évêques.

Le curé de St-Saturnin, dans le Loir-et-Cher, a donné le signal de la croisade, sans même attendre son chef hiérarchique.

Trop de fleurs ! disait Calchas. Trop de défenses, trop d'interdiction, messieurs du clergé !

ORTHEZ. — Le maire et l'adjoint de cette ville viennent d'être suspendus pour avoir assisté à une plantation de croix de mission. Tous deux s'étaient crus sans doute revenus aux beaux jours de la Restauration, où les missions faisaient figure sur le programme officiel, et où la religion d'E at était reconnue. Orthez possède un certain nombre de protestants, qui ne devaient pas être enthousiasmés de voir les chefs de l'administration municipale mêlés activement à des manifestations religieuses.

La disgrâce qui frappe ces deux fonctionnaires prouve que le respect de la liberté de conscience n'est pas tout-à-fait un vain mot.

LE FUTUR SÉNATEUR

Nous l'avions bien dit qu'on le baptiserait carpe le candidat adopté par les droites ! M. Dupuy de Lôme est un de ces bonapartistes honteux, qui ont toujours une cocarde en poche au profit d'une réaction quelconque, pourvu que cette réaction triomphe.

M. Dupuy de Lôme est présenté sous la vague étiquette de candidat de l'ordre, ce qui signifie qu'il peut être à la fois bonapartiste, orléaniste ou légitimiste, suivant les circonstances, l'herbe tendre ou le vent.

A vrai dire, l'affaire n'a pas marché toute seule, et le choix a été laborieux. — Des discussions aigres ont eu lieu entre nos bons coalisés dans la salle des Agriculteurs de France, et il s'en est fallu de peu que l'on se prit aux cheveux.

Les bonapartistes tenaient pour Vinoy ou Grandperret, deux impérialistes francs de collier.

Les orléanistes présentaient le général Chabaud-Latour, ex-ministre de l'ordre moral et ennemi intime du suffrage universel ;

Les légitimistes présentaient, un peu timidement, il est vrai, M. Lucien Brun, avocat lyonnais, grand conférencier devant Dieu et devant les Facultés catholiques.

— C'est à notre tour de passer, s'écriaient les bonapartistes, nous vous avons donné l'orléaniste Buffet et le légitimiste Chesnelong, il est temps que nous mangions notre part du gâteau.

— Erreur, répliquaient MM. de Broglie et Cie, l'orléanisme n'est pas servi encore : M. Buffet est plus bonapartiste qu'orléaniste, à en juger par les services qu'il a rendus à votre cause, il nous faut Chabaud-Latour.

— Chabaud-Latour, vous plaisantez, nous ne nommerons jamais sénateur l'un des juges de Bazaine, servez-nous Grandperret !

— Grandperret, allons donc ! son nom est synonyme de commissions mixtes et de coups d'Etat, nous ne sommes pas assez sots de réchauffer dans notre sein un procureur tout disposé à nous envoyer à Mazas.

— Alors, vous violez les engagements pris ?

— Pas du tout, c'est vous qui laissez protester votre parole !

— Dites donc tout de suite que vous êtes des intrigants.

— Et vous des farceurs !

— Et vous des...

C'est sur ces entrefaites qu'est intervenu l'ange de la conciliation sous la forme peu séduisante d'ailleurs du bonapartiste Brunet.

— Prenez Dupuy de Lôme, a-t-il dit : Dupuy de Lôme n'est ni bonapartiste, ni légitimiste : Dupuy de Lôme est fait pour arranger tout le monde. — C'est un candidat bon à toutes les sauces, un candidat ville et campagne, dont on peut se servir même en voyage, sans en être incommodé. — Que vous faut-il en somme ? Un homme qui déteste la République ? — Dupuy de Lôme l'exécère, prenez Dupuy de Lôme.

Et l'on a pris Dupuy de Lôme.

Maintenant Dupuy de Lôme passera-t-il ? La discipline l'emportera-t-elle sur les intrigues déguées, sur les amours-propres froissés ?

Les journaux amis ne sont pas sans inquiétude, ils craignent qu'au bon moment les défections ne se produisent, ils redoutent que des rancunes mal apaisées ne déposent dans l'urne quelques maudits bulletins blancs.

Il faut s'attendre à tout avec les servants des Jésuites ; on connaît le fiel qui entre dans l'âme des dévots, et il suffira d'un croc en jambes pour jeter bas M. Dupuy de Lôme, dont l'unique mérite consiste à faire un excellent candidat de Garême, puisqu'il n'est ni chair ni poisson.

LE SALON LYONNAIS

Il faut nous presser ; l'exposition va se fermer dans quelques jours, et pour ne pas nous exposer aux inconvénients d'une critique rétrospective, hâtons-nous de noter au galop les œuvres qui nous ont paru dignes d'être remarquées.

Monginot. — Le déjeuner compromis. Une des meilleures toiles de l'exposition.

Exécution large et facile. Aurait dû trouver un acquéreur, mais M. Monginot vend peut-être très-cher ses petits chats.

Castex-Desgranges. — La dernière cueillette. Le cygne nature morte. Nous préférons le cygne enlevé avec beaucoup de vigueur et de brio. Il y a dans les ailes déployées du cygne des tons nacrés d'un rare bonheur.

Leloux. — Bien jolie de ton la servante du curé au repos. Mais pourquoi cette épaule plus haute que l'autre ? Une soubrette aussi accorte ne doit pas être bossue.

Laugée. — Cette fois la bosse y est. La jeune fille embrassant son épaule, réclame évidemment un orthopédiste et M. Laugée a vraiment tort de déformer ainsi ses agréables modèles.

Jules Garnier. — Exécution au XV^e siècle. Il s'agit d'une truie que l'on pend haut et court pour avoir dévoré un enfant. De l'esprit et de l'adresse, seulement était-ce bien là le sujet d'un tableau ?

Ballemagne. — Deux paysages vrais de ton et d'impression ; les arbres auraient besoin d'être changés.

Chaine. — Il dessine bien M. Chaine. Sa Transylvanie a de la finesse et de l'allure, malgré un geste un peu bizarre ; maintenant pourquoi M. Chaine ne veut-il pas chauffer sa palette aux rayons du soleil italien ?

Beauverie. — Un matin sur l'Oise. Du charme et de la poésie dans cette brume qui s'étend sur la rivière. La teinte générale est un peu grise, mais c'est bien là le brouillard matinal dont la rosée donne aux feuilles ces tons d'un vert délicat où l'on sent comme une impression d'humidité.

Karcher. — Un bon coin. Route de Cazouls. Deux études consciencieuses de la nature. On voit que M. Karcher ne peint pas de chic, il cherche le vrai et le trouve souvent. Seulement pourquoi ne pas faire quelques concessions à l'arrangement du tableau ? La toile y gagnerait en séduction sans altérer les qualités d'observation et de justesse de ton que nous nous plaisions à reconnaître.

Allemand Als. — On n'est pas encore de la force de papa, mais il y a progrès réel et sérieux. La matinée de décembre notamment n'est pas du premier venu.

Georges. — Un peintre amateur qui est de la force d'un artiste. Les roches de Roussillon révèlent des quantités véritables. Le coin par exemple où se reflète le soleil couchant est de tout point réussi. Maintenant un peu plus d'étude ne nuirait pas aux arbres trop sacrifiés.

Chataud. — Trois tableaux africains dont le meilleur, selon nous, est le plus petit intitulé : Une rue d'Alger.

Pahst. — Des joueurs de quille Alsaciens, et une fiancée Alsacienne également. A tous les points de vue, nous préférons l'alsacienne aux alsaciens.

Antigna. — La recherche de la Pieuve. Une peinture solide jusqu'à la rudesse. M. Antigna ne flatte pas ses modèles. Quelle que repoussante que puisse être la Pieuve, nous doutons qu'elle soit plus désagréable à voir que les mégères qui la cherchent.

Luminals. — Un gaulois, cela va sans dire. M. Luminals est voué aux gaulois à perpétuité. Sauf erreur, il nous semble que le gaulois de cette année doit être rangé dans la catégorie des gaulois médiocres, — étant donné bien entendu le talent et la réputation du peintre.

Maniquet. — M. Maniquet marche dans les souliers d'Appian. Son rocher de Collioure a de la vigueur et de la solidité, mais les eaux manquent de fluidité et de transparence. Œuvre honorable néanmoins que la société des Amis des Arts a bien fait d'acheter.

Cavaro. — Une dame peinte avec du sucre noir, un quai de la Guillotière trempé dans un mélange de cold-cream et de pomme de rose. N'insistons pas sur cette double erreur que M. Cavaro fera sagement de ne pas renouveler, dans son intérêt.

Janec. — Un portrait miniature soigneusement étudié. La couleur est un peu terreuse ; après cela c'est peut-être la faute du modèle.

M^{re} Bergier. — Plusieurs portraits sur porcelaine consciencieusement travaillés et bien venus, — parmi lesquels nous remarquons le regretté docteur Valette fort ressemblant de traits et d'expression.

Chabry. — De jolies ébauches très-justes de ton, mais des ébauches. M. Chabry a assez de talent pour nous envoyer un vrai tableau.

Maignan. — Un intérieur normand grand comme la main, et où cependant rien ne manque : commode, table, placard, horloge, buffet de vaisselle lit et jusqu'à l'inexpressible qui se prélassait sous ce dernier meuble. Une jolie chose en somme enlevée adroitement du bout du pinceau.

Tourny. — Des aquarelles qui valent des tableaux de maîtres. Après les aquarelles de Tourny on peut tirer l'échelle.

Froment. — Aquarelles encore, mais d'un autre genre. M. Froment se distingue par la finesse et l'esprit poussé parfois jusqu'à la préciosité. L'anatomie par exemple, n'est pas toujours respectée. Ainsi nous trouvons une nymphe accroupie dont la cuisse est aussi grosse que le torse. C'est un oubli, évidemment.

Rheitoffer. — Deux dessins à la plume qui dénotent un talent de premier ordre allié à une patience de bénédictin.

Signalons encore avant de terminer : les beaux fusains d'Appian et de Langrock, une étude au fusain également de Ducarruge, trop mal placée pour qu'on l'apprécie, les dessins nerveux d'Armbruster, de petites fleurs délicatement peintes de M. Petit, lesquelles gagneraient à être placées sur un autre fond ; une étude de chien lestement traitée de M. Lacroix, la halle de Die de M. Mollet, très-exactement rendue, les paysages vigoureux de M. Stengelein, deux bons portraits de M. Faure, l'excellente gravure de M. Danguin.

Et il ne nous restera plus qu'à clore cette revue sous la sauvegarde de la formule consacrée :

« Excusez les oublis et les erreurs du critique. »

THEATRES

GRAND-THÉÂTRE. — Tandis que les artistes lyriques et dramatiques continuent à faire fonction de machines pneumatiques dans la salle du Grand-Théâtre, et procurent des recettes ridicules, il suffit de la présence d'un élément étranger à la troupe de notre impressario pour attirer la foule et remplir la caisse.

On l'a vu pour les représentations de M^{lle} Agar, de M^{lle} Bloch, de M. Faure, de M^{lle} Marie Rose même. Et pourtant M^{lle} Marie Rose...

On le voit aujourd'hui pour les représentations de Dora, données par une troupe parisienne de passage.

Ce qui prouve que le public lyonnais ne demande qu'à fréquenter le théâtre et à y apporter son argent, à la condition toutefois qu'on lui offre d'autres sujets et un autre répertoire que les sujets et le répertoire de l'illustre M. Senterre.

Ici comme à Paris, Dora a obtenu un succès très-franc, ajoutons très-mérité, tant à cause de l'œuvre en elle-même, que de son interprétation. Certes nous ne comparerons pas la comédie de M. Sardou avec les grandes grandes productions d'Audier ou de Dumas fils ; il n'en est pas moins vrai que la pièce nouvelle dépasse de beaucoup le niveau des médiocrités, qui ont vu le feu de la rampe depuis quelques années.

D'abord, il faut savoir gré à l'auteur d'être enfin sorti de cette écurie à ornières de l'adultère et des amours malpropres qui ont distingué le théâtre pendant une trop longue période. Sans maris trompés, sans faux ménages, sans pécheresses repenties, M. Sardou a su intéresser pendant cinq actes, au moyen d'une action assez simple au fond et qui se soutient surtout par la variété des scènes accessoires et des personnages épisodiques. Pour atteindre ce but, il a bien fallu que l'auteur mit à profit toutes les ressources de son art des ficelles dramatiques.

Il y a notamment une petite histoire de portrait-carte, une clef prêtée pour ouvrir une valise qui semblent proches parents du chapeau de Morissot fils dans les Bons Villageois, sans compter la lettre finale servant à découvrir la traîtresse Zicha, — lettre empruntée au dernier tableau du Bossu ; mais qu'importe si toutes ces petites ficelles ne paraissent pas absolument des câbles aux spectateurs.

Nous n'entreprendrons pas d'analyser Dora ni de raconter comment l'héroïne soupçonnée d'être une espionne politique redevient à la fin blanche comme neige, pas plus que nous n'essayerons de rechercher si M. Sardou a voulu esquisser une comédie de mœurs contemporaines en nous montrant certains personnages de la colonie étrangère à Paris. Il est fort probable que l'auteur a seulement cherché et trouvé une intrigue en dehors des sentiers battus de l'adultère.

Dora sert de cadre à quelques caractères assez heureusement peints et à certains personnages aussi vrais qu'amusants. Signalons dans les premiers celui de Dora, l'héroïne, d'André de Maurillac, de la marquise de Rio-Zaris, et parmi les autres, ceux du député Favrolle, de l'invalidé Toupin et de la princesse Bariatine.

Nous avons dit plus haut que l'interprétation avait contribué au succès de l'ouvrage. Elle est généralement bonne. Mmes Alice Chêne (Dora), C. Meyer (Zicha), Lefrançois (Mme de Rio-Zaris), MM. Chameroy (Favrolle), Martin (Vandekraft), Delacour (Touky) se sont fait justement applaudir.

Une petite critique en terminant. Sans douter de l'immense talent des interprètes de Dora, n'est-ce point de leur part abuser légèrement de la naïveté de nous autres provinciaux que de s'intituler sur l'affiche les Principaux artistes des théâtres de Paris ? Comme si en province on ne savait pas que les principaux artistes de Paris ne s'appellent pas Villeray, Noël Martin, Delacour, Constance Meyer, Lefrançois, Carpentier, etc....

Nous ne sommes pas encore si simples que ça.

G. LAURENT.

Pour les articles non signés, l'Administrateur-Gérant,

A. ALRICY.

Lyon. — Imprimerie LARABIN, A. ALRICY, successeur.

ÉTABLISSEMENTS THERMAUX DE BRIDES-LES-BAINS ET DE SALINS-MOUTIERS. — SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LA TARENTAISE.

On annonce pour le mercredi 14 et le jeudi 15 mars courant, une émission qui doit être particulièrement bien accueillie par les capitaux lyonnais. Il s'agit de 2.600 obligations hypothécaires de la Société générale de la Tarentaise, propriétaire, ainsi que nos lecteurs le savent, des sources thermo-minérales de Brides-les-Bains, et de Salins-Moutiers, ainsi que des établissements construits pour l'exploitation de ces eaux. La Société possède également l'ancienne fonderie royale de plomb d'Albertville et les mines de plomb argentifère de Pesey et de Macot. Elle est, en outre, concessionnaire d'une ligne de chemin de fer de Moutiers à Albertville, dotée d'une subvention de 62,000 francs par kilomètre et qui doit être construite dès 1878. Ce chemin, destiné à desservir tout le trafic régional, se rattache à la ligne d'Italie. Il mettra de la sorte Brides-les-Bains et Salins-Moutiers en communication avec le grand courant de la circulation française et italienne, et il augmentera dans des proportions considérables la clientèle de ces établissements.

La valeur actuelle des propriétés de la Tarentaise dépasse 2 millions de francs. Tous les biens présents et futurs de la Société sont frappés, au profit des obligations, d'un droit de première hypothèque.

que. D'autre part, après l'émission actuelle, toute cette dette hypothécaire ne dépassera pas un million.

Les obligations offertes en ce moment au public présentent donc des garanties absolues de sécurité, — garanties égales à celles des meilleures obligations financières.

Les capitalistes Lyonnais ont des raisons particulières pour savoir à quel point est justifiée la vieille réputation des eaux de Brides et de Salins-Moutiers. Ils peuvent apprendre par de nombreux témoins le rapide accroissement de la clientèle de ces eaux depuis que la Société générale de la Tarentaise a pris soin de répondre aux besoins de la haute Société française qui abandonnait les stations similaires de l'Allemagne. D'une année à l'autre, les produits se sont augmentés de 80 0/0. L'industrie des eaux minérales-thermales est d'ailleurs une de celles qui donnent aux capitaux les plus beaux et les plus constants résultats. Ainsi, la Société fermière de Vichy, que les événements pouvaient avoir atteinte, a distribué à ses actionnaires, en 1876, plus de 20 0/0. Nous n'avons pas besoin de dire combien est complète la sécurité de l'obligataire dans les entreprises où l'actionnaire trouve d'aussi larges profits.

Les obligations de la Société générale de la Tarentaise sont exceptionnellement avantageuses. Émises à 290 francs, elles sont remboursables en 40 ans à 400 francs, soit avec une prime de plus de 35 0/0. Elles rapportent 18 francs d'intérêt annuel, payables par semestre le 1^{er} janvier et le 1^{er} juillet. C'est un revenu de plus de 6,50 0/0, non compris la prime de remboursement. Ce placement se recommande de lui-même comme une affaire de premier ordre. Nous croyons être utiles à nos lecteurs en le leur signalant.

Grand arrivage D' HUITRES Aux Escargots de Bourgogne Maison FÉLIX 39, Rue Grenette, 39, — LYON 75 c. la Douzaine

PHOTOGRAPHIE
A. LUMIÈRE
RUE DE LA BARRE, LYON
Méd. de progrès, Exposition universelle de Vienne 1873. — Méd. d'or, à l'Exposition universelle de Lyon 1872. — Méd. hors ligne. Concours universel de photographie Paris 1874.

RHUME DE CERVEAU
Sa guérison immédiate par la
NASALINE GLAIZE
Elle enlève de suite l'inflammation, rend la respiration libre et prévient le rhume de poitrine.

MAISON D'ACCOUCHEMENT
(soins) M^{me} DUPORT (discretion)
Tient des Pensionnaires
Lyon, 31, rue Centrale (Ecrire franco)

M^{me} CHRÉTIEN
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
traite les maladies des femmes par une méthode toute spéciale. A la suite de longues et incessantes recherches scientifiques, elle est arrivée à traiter, avec grand succès la stérilité et ses diverses affections. M^{me} CHRÉTIEN compte vingt années de succès qui dépassent toutes les prévisions et assurent à son traitement une immense supériorité sur toutes les méthodes connues jusqu'à ce jour. — Analyse des urines.

CONSULTATIONS TOUS LES JOURS
de midi à quatre heures
9, rue Bourbon, au 1^{er}, au-dessus
de l'entresol. — Lyon

EN VENTE
à l'Agence de Publicité V. FOURNIER,
Rue Confort, 14

LE GUIDE-INDICATEUR LABAUME

ÉDITION 1877
PRIX : RELIÉ, 12 FR. — BROCHÉ, 10 FR.

A LA VILLE DE LIMOGES

2, Rue Ferrandière, et Rue Mercière, 59

Les prix exceptionnels de bon marché qui nous ont été offerts ces temps-ci nous ont engagés à traiter quelques grosses affaires. Jamais, à aucune époque, nous n'avons acheté dans de pareilles conditions. Pour activer la vente de ces grandes quantités de marchandises, nous avons décidé de les vendre à des prix inconnus jusqu'à ce jour (sans réclame).

Pour convaincre notre nombreuse clientèle des avantages que nous offrons, nous sollicitons la faveur d'une visite.

APERÇU DE QUELQUES ARTICLES

Porcelaines de Limoges		Porcelaines anglaises ou opaques décorées	
Assiettes en belle porcelaine, la douzaine	3 75	Assiettes, la meilleure marque, la douz.	1 25
Services de table, 12 couverts, pièces de formes nouvelles	40 »	Services de table décorés, 12 couverts	30 »
Services de table, 12 couv., décor ordinaire	50 »	Services à dessert, décorés, 12 couverts	15 »
Services de table, 12 couv., décor riche	80 »	Garnitures de toilette, 6 pièces	10 »
Services à dessert, 12 couv., décor ordinaire	20 »	Vases de nuit décorés	4 25
Services à dessert, 12 couv., décor riche	28 »	Fontaine complète avec planche et robinet	42 »
Services à café, décor soigné, 14 pièces avec plateau	5 »	Articles fantaisies	
Services à café, vraie mousseline blanche, 27 pièces	12 »	Potiches vraies Chine, Sceaux, Jardinières, Cache-pots, etc., etc.	
Garnitures de toilette, 6 pièces décorées	6 50	Caves à liqueur, chêne, noyer, palissandre	35 »
Cristaux		Guéridons, tables à ouvrages, à 20 fr. et	25 »
Services complets, formes nouvelles, 12 grands verres, 12 à Bordeaux, 12 à Madère et 12 à Champagne	24 »	Les commandes de 100 fr. et au-dessus seront expédiées franco d'emballage.	

LES MODES PARISIENNES

Bureaux : 25, rue de Lille, Paris

Les Modes parisiennes sont le plus richement illustré des journaux de mode, grâce à une collaboration recrutée exclusivement parmi les premiers artistes. Des traités spéciaux, conclus avec les premières maisons de Paris, permettent en outre aux Modes parisiennes de publier, bien avant les autres journaux, les modes nouveaux de chaque saison et de ne donner que des modèles de haute élégance et d'un bon goût irréprochables.

PRIX D'ABONNEMENT

Paris et Départements

- PREMIÈRE ÉDITION**
COMPRENANT
1^o Chaque semaine, un Numéro de huit pages illustré de nombreuses gravures ;
2^o Chaque mois, une double planche de Patrons, en grandeur naturelle, permettant d'exécuter soi-même les toilettes représentées par les gravures.
- Un an, 14 fr. — 6 mois, 7 fr.
3 mois, 3 fr. 50

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie ou par carte postale. Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un bon daté et adressées à M. le directeur des Modes parisiennes, 25, rue de Lille, Paris.

PLUS DE RHUME DE CERVEAU

Guérison en 24 heures par la POUDRE BLAISE

— 5 fr. 75 c. — Dans les pharmacies.

CRÉDIT A TOUT LE MONDE

Montres, Chaînes, Bijouterie, Pendules

UN TIERS moins cher que partout

DUPONT & C^{ie}

PARIS, 18, boulevard Voltaire, PARIS

Névralgies

MIGRAINES, MAUX DE TÊTE guéris radicalement et promptement en peu de temps par la Poudre anti-névralgique de G. LANGLAD, F. Thomassin, 8 — Sirop et Tisane pectorale aromatiques, très efficaces contre les maladies de poitrine.

Mercure, Capsules au Copahu, Injections, Tisanes.

PLUS RIEN DE TOUT CELA

L'expérience a prouvé par des milliers de guérisons, que les pilules de Victor TREILLE, suffisent pour guérir radicalement et en peu de jours les écoulements de toute nature. — 5 fr. — Par poste, 5 fr. 20.
Dépositaires : V. TREILLE, pharmacien, au Coteau (Loire). — Lyon, pharm. Santena, Simon, Bertrand, Cherblanc et toutes les pharmacies.

LE GUIDE DE L'ÉTRANGER A LYON

Vente à l'Agence de Publicité,
14, rue Confort, Lyon
et chez tous les Libraires

UN FABRICANT

Offre un logement en ville et campagne à une personne indépendante mais honnête et comptable qui lui prêterait dix mille francs en viager mutuel. Bonnes garanties seront données. (Appointement : mille francs par année). Écrire à M. T. Louis, chez M. Delaye, propriétaire, rue Duroc, 14, Lyon-Charreaux.

ABONNEMENTS

sans frais
A TOUS LES JOURNAUX FRANÇAIS
ET ÉTRANGERS
14, rue Confort, à l'entresol
LYON

VOIES URINAIRES
remède du docteur Ch. Lacharme. Maladies communiquées, aiguës et chroniques, guérison radicale. Cabinet midi à 4 h. — Pl. Petit-Change, 2, au 2^e.

REVOLUTION MUSICALE

LE PIANO-REVUE

Nous avons à signaler une nouvelle publication musicale, le PIANO-REVUE, qui s'annonce comme une véritable révolution musicale.

Les collaborateurs de ce recueil éminent sont les grands maîtres de l'art, les noms les plus justement populaires de ce temps. Depuis les plus récentes nouveautés jusqu'aux grands chefs-d'œuvre classiques, tous les genres sont représentés dans cette publication, de manière à satisfaire tous les goûts.

Ce qui rend aussi cette revue véritablement populaire, c'est son bon marché vraiment exceptionnel. Chaque mois le PIANO-REVUE donnera environ vingt morceaux pour piano au prix de 2 francs ; et l'abonnement annuel fixé à 20 fr. comprendra plus de deux cents morceaux.

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs une publication qui donne vingt morceaux de piano pour le prix d'un seul. La bonne musique sera à la portée de tous, répondant à un besoin de notre époque.

Ainsi le PIANO-REVUE, dont les bureaux d'abonnement se trouvent à Paris, 8 bis, rue du Quatre-Septembre, sera le bienvenu dans toutes les familles.

Opéras, Opérettes, Variations, Valces, Quadrilles, Polkas, Rêveries des grands maîtres classiques et modernes. — ABONNEMENT : 20 fr. pour un an, payable par mandat.

AVIS aux personnes qui craignent les coliques, le mauvais goût et l'irritation Le THÉ des ALPES

De REICHE, Pharmacien à Marseille

D'un goût très-agréable, est le purgatif le plus commode et le plus économique. Il est suivant la dose : DIGESTIF, RAFFRAICHISSANT ou PURGATIF. Employé avec succès dans tous les cas où les purgatifs sont indiqués, surtout contre les Irritations — Constipations — Migraines — Vertiges — Catarrhes — Rhumatismes, etc. N'exige aucune préparation et ne nécessite aucun dérangement. 1 fr. 25 la boîte avec la brochure.

Dépôts à Lyon : pharm. FAUVRE, POIZAT, neveu et BALLANDRIN et pharm. 39, r. de la Bourse. A Valence, PUZIN. A St-Etienne, JACOB

L'ORIENTALINE

Teinture instantanée ; la meilleure pour se teindre soi-même. Succès garanti. — En vente au dépôt général, MAISON ROCHON, rue Grenette, 34, Lyon. — Grand modèle, 8 fr. ; petit modèle, 3 fr. 50.

MALTINE GERBAY

(Titre par le Dr COUTARET, lauréat de l'Académie)

Guérison des Maladies de l'Estomac et du Ventre, telles que DYSPÉPSIES, GASTRITES, GASTRALGIES, VOMISSEMENTS, CONSTIPATIONS, etc. — Dans toutes les Pharmacies.



Se trouve dans les bonnes Pharmacies.

Bien exiger le véritable nom et la signature

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE de la TARENTAISE

Propriétaire des Etablissements Thermaux de

BRIDES-LES-BAINS ET DE SALINS-MOUTIERS

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : UN MILLION de francs

Siège social, 3, RUE DE PROVENCE, Paris. Succursale à MOUTIERS (Savoie)

ÉMISSION DE

2,600 Obligations hypothécaires de 400 francs

Remboursables au pair en 40 années par voie des tirages au sort qui s'effectuent le 29 décembre de chaque année et rapportant un intérêt annuel de 18 francs payables par semestre, les 1^{er} Janvier et 1^{er} Juillet.

PRIX D'ÉMISSION 290 FRANCS

ON VERSE :	
En souscrivant	40 fr.
A la répartition	50
Au 15 Avril	100
Au 15 Mai	100
Total	290 fr.

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE LA TARENTAISE est propriétaire des Etablissements thermaux de Brides-les-Bains et de Salins-Moutiers, des mines de Pesey et de Macot, et des usines et forges hydrauliques d'Albertville ; elle est concessionnaire du Chemin de fer de Moutiers à Albertville (Savoie), doté d'une subvention de 62,000 fr. par kilomètre.

Les Eaux de Brides et de Salins-Moutiers sont les plus riches des Eaux minérales-thermales connues. Leurs propriétés curatives sont égales à celles des sources les plus renommées de l'étranger.

Les Obligations sont garanties par une inscription hypothécaire de premier rang prise au bénéfice de tous les Souscripteurs d'Obligations par le ministère de M^e Collin, notaire à Moutiers, lequel a rempli toutes les formalités nécessaires pour assurer le gage des Obligataires. Cette hypothèque frappera les Propriétés actuelles de la Société, représentant une somme plus que double de la somme empruntée, ainsi que toutes les acquisitions, améliorations et constructions nouvelles, auxquelles sera employé le produit des Obligations.

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE
les Mercredi 14 et Jeudi 15 Mars 1877

A PARIS, au Comptoir de la PRESSE FINANCIÈRE
1, RUE DE LA GRANGE-BATELIERE, 1
et dans ses succursales

à LYON	14, rue de la Bourse ;
à NANTES	4, rue Scribe ;
à ORLÉANS	30, rue Jeanne-d'Arc ;
à ROUEN	84, rue de la République ;
au MANS	10, rue Courthardy ;
à CLERMONT-FERRAND	6, rue de l'Écu ;
à ALENÇON	48, Grand'Rue ;
à BLOIS, à l'Agence financière	16, rue du Mail.

On peut souscrire dès à présent par correspondance
Tous les coupons à échéance du mois d'avril
sont reçus en paiement sans commission

AGENCE GÉNÉRALE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER

Insertions dans tous les journaux français et étrangers
14, Rue Confort, 14. — LYON

A CINQ CENTIMES !!!

L'INJECTION MEINY, LA MEILLEURE CONNUE

Ne revient qu'à 5 cent. (40 cent. le litre). Elle est infatigable pour se guérir en q. q. heures des écoulements récents ; en peu de jours, s'ils sont invétérés, et pour s'en préserver toute la vie. La formule, livrée à tout acquéreur explique son bon marché. M. EYMIN, à Vienne (Isère), envoie renseignements et preuves gratis, sous pli cacheté.

Compagnie générale D'AFFICHAGE

V. FOURNIER, Directeur
14, Rue Confort, 14 — LYON